



DOMAINE :	Élèves - Sécurité et bien-être	En vigueur le :	25 septembre 2003
TITRE :	Élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète, épilepsie)	Révisée le :	4 décembre 2021

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.

PRÉAMBULE

En conformité à la note Politique/Programme du ministère de l'Éducation PPN 161 ayant trait au Soutien des enfants et des élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles du 28 février 2018.